



District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4^{ème} R.I. - BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60

e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION TECHNIQUE

PV 213 CT 29

Réunion Commission Technique Jeunes du 20 janvier 2020

Présents : MM Jovignot – Rigout – Guilbert – Cool – Perlin - Billotte

Inter-secteurs U13, U15 et U18

La commission technique confirme sa décision précise en réunion le 17 décembre 2019 :

- La détermination des clubs ayant droit pour l'accession en U13, U15, U18 inter-secteurs.
- Les clubs ayant droit sont pris selon le classement avec un éducateur ayant au minimum le module de la catégorie :
 - U13 : AJ AUXERRE, STADE AUXERRE, GJ SENS, US JOIGNY
 - U15 : GJ SENS, GRON VERON
 - U18 : STADE AUXERRE, SENS FC
- « **qu'en U15, les éducateurs des clubs d'Avallon FCO et AJ Auxerre n'ayant pas le module requis, le club de Gron Véron s'est vu attribuer l'accession.** »

Le Président Commission Technique Jeunes
Michel Jovignot

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »